



# Procès-Verbal du Conseil Municipal

## Séance du Vendredi 20 Septembre 2019

18h45 – Salle du Conseil Municipal



**L'an deux mille dix-neuf, le vendredi 20 Septembre 2019 à 18h45**, le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie de Marolles en Brie, salle du conseil municipal, en séance publique, pour délibérer sur les affaires inscrites à l'ordre du jour, sous la présidence de :

**Madame Christine GUILLETTE, Maire de Marolles en Brie**

Etaient présents MM les Conseillers Municipaux, lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement, en exécution de l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**PRÉSENTS** : Mme Christine GUILLETTE, M. Jean-Claude DARCY, M. Frédéric WEISS, Mme Florence BERTHEAU et M. Patrick MOIREAU

**ONT DONNÉ POUVOIR** : M. Bernard ANDRE à Mme Florence BERTHEAU

**ABSENTS NON EXCUSES** : M. Patrick CHANUT, Mme Christine CASSUS

**ABSENT EXCUSE** : Frédéric DEVARREWAERE

Nombre de Conseillers Municipaux

En exercice : 9

Présents : 5

Pouvoir : 1

Votants : 6

**Date de convocation** : le 16 Septembre 2019

**Date d'affichage** : le 16 Septembre 2019

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE :**

Conformément à l'article L 2541-6 du Code général des collectivités territoriales, M. Frédéric WEISS a été élu pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

\*\*\*

# ORDRE DU JOUR

## I - APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL

✓ Approbation du procès-verbal de la séance du 01 Juillet 2019

Le procès-verbal de la séance du lundi 01 juillet 2019, préalablement transmis aux Conseillers Municipaux est adopté sans observations, à l'unanimité.

## II - DÉLIBÉRATIONS

**1 – Délibération N°2019-09/35 :** *S2e77 extension de périmètre d'intervention sur la totalité du territoire de la Communauté de Communes de BASSEE MONTOIS*

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Madame Christine Guillette, Maire, est favorable à l'unanimité à l'extension du périmètre du S2e 77 par l'adhésion de la communauté de communes de Bassée Montois. (42 communes dont 6 sont déjà membres).

**2 – Délibération N° 2019-09/36 :** *Décision modificative sur le budget assainissement*

Madame le Maire expose qu'il est nécessaire de modifier le budget assainissement.

Le Conseil approuve à l'unanimité ces changements

Chapitre 65 - compte 658 + 100€

Chapitre 011 – compte 61 521 - 100€

**3 – Délibération N°2019-09/37 :** *Décision modificative sur le budget communal*

Madame le Maire expose qu'il est nécessaire de modifier le budget communal.

Le Conseil approuve à l'unanimité ces changements

Chapitre 23

Compte 231 - 446 880€

Compte 2315 + 446 880€

Chapitre 20

Compte 203 - 6 541.20€

Compte 2315 + 6 541.20€

**4 – Délibération N°2019-09/38 :** *SDESM convention de versement de subventions pour les opérations de rénovation énergétiques et d'énergies renouvelables et de valorisation des CEE.*

Le Conseil approuve à l'unanimité l'adhésion à cette convention.

**5 – Délibération N°2019-09/39 :** *SIANE. Tarifs communaux.*

Le Conseil décide de reconduire **les tarifs communaux** pour l'année 2020

Prime fixe : part communale 35.07€ hors taxe

Part variable : part communale au mètre cube : 4.20€ hors taxe/mètre cube.

**6 – Délibération N°2019-09/40 :** *Centre de gestion 77. Consultation pour le renouvellement du contrat d'assurance statuaire.*

Le Conseil Municipal à l'unanimité donne mandat au CDG 77 pour lancer la procédure de consultation pour le renouvellement du contrat d'assurance statuaire.

**7 – Délibération N°2019-09/41 :Création d'une activité accessoire.**

Madame le Maire expose au Conseil Municipal que, ne disposant plus d'une secrétaire, il est nécessaire de créer une activité accessoire pour assurer les prestations de formation/expertise et consultation dans le cadre de la réorganisation des services administratifs et comptables. Cette activité sera rémunérée sur la base d'une indemnité forfaitaire mensuelle d'un montant de 700€, à compter du 1° septembre 2019.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, approuve cette décision et autorise Mme le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à ce dossier.

**8 - Questions Diverses :**

Le Préfet a donné un avis défavorable pour la mise en place d'éoliennes sur la commune de Choisy en Brie.

Barrières d'ornement : jardinet devant la mairie. Demande de devis.

La commune de Choisy en Brie souhaite mettre en place un syndicat de secrétaires de mairie. Une réunion d'information a eu lieu. Le conseil municipal est intéressé par ce projet.

Choix du spectacle de Noël.

**\*\*\***

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est clôturée à 20h .**



Fait et délibéré en séance, les, jour, mois et an susdits.